



# Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Le Cruzet - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



Le 19 novembre 2024, les élèves de l'école Michel Pignol ont couru pour les droits de l'enfant, couvrant 121 km avec détermination. Ils ont dépassé leurs propres limites et l'objectif de l'année précédente, fixé à 113 km. Bravo à eux !"

[www.sanssacleglise.fr](http://www.sanssacleglise.fr)



**43**  
Ambulances **ROCHE Valérie**  
04 71 02 52 34  
5 Bd Gambetta - Le Puy

**POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy**  
**CHAMBRE FUNÉRAIRE**  
04 71 01 36 22

MARBRERIE  
ARTICLES FUNÉRAIRES

6, rue de l'aviation  
ZAC de l'aérodrome  
43320 CHASPUZAC  
À côté de l'aérodrome

**Au petit Marché**  
BAR - TABAC - JOURNAUX

FDJ LOTO LA POSTE RELAIS

M. Mickaël Soares de Carvalho  
5, rue centrale - 43320 SANSSAC L'ÉGLISE  
04 71 02 86 32

**BARBALAT**  
S.A.R.L.

Maçonnerie  
Terrassement  
Charpente

Contact :  
Champ rond  
43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
Tél. 04 71 08 63 57  
sarbarbalat@orange.fr

**Best-Service**

**DELABRE Pascal**  
COYAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
06 86 96 23 17  
04 71 02 66 66  
Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr

PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN  
VMC  
ZINGUERIE  
MAINTENANCE / ENTRETIEN

**Débarras de l'Embaras**  
Débarrasse-Déblaie-Evacue  
tout ce qui vous encombre

06 33 22 42 61  
chaudesaignesdidier91@gmail.com

Maison  
Entrepôt  
Garage  
Cave  
Grenier

**Traiteur Dance**  
33 Fbg Saint-Jean - Le Puy-en-Velay 04 71 09 13 90  
Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Restaurateur  
traiteurdance@gmail.com

**Restaurant le Mirage**  
Aérodrome de Loudes 04 71 01 46 31

**Le relais des Brocanteurs**  
Débarrasse : cave, grenier...  
Linge, vaisselle, art populaire, souvenirs, jouets, friperie

**Le relais motards & routards**  
Restaurant : tête de veau, lentilles, pâtés, tripes, fromages, verveine

Antiquités - Dépôt vente - Brocante  
Restaurant - Relais motos voitures - Chambres meublées

Ouvert 7j/7, toute l'année 43490 COSTAROS - 04 71 57 80 99 - 06 27 77 30 29  
Parking privé et fermé christine.mathieu18@wanadoo.fr

**Menuiserie Industrielle du Velay**

Fabrique de panneaux  
Menuiseries diverses  
Industrie funéraire

Z.I. Le Martouret  
43320 Sanssac-l'Église  
Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51  
Fax 04 71 08 03 87  
miv.lagarde@wanadoo.fr

Plomberie - Chauffage  
Sanitaire - VMC  
Nouvelles Energies  
Electricité

**Gaëtan JOLIVET**  
gaetan2cv@hotmail.fr

06 26 64 74 29

N°Siret 539 897 652 00019

**Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE**

Édité par la mairie : 6, place de l'église - 43320 Sanssac-l'Église - Tél. 04 71 08 64 43

Mail : mairie@sanssacleglise.fr - Site Web : sanssacleglise.fr

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - Chargé de la communication : Florence Felgines

Comité de rédaction : Jean-Yves Beraud, Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer

Conception, compo, impression : CITYBURO - 2 Faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

## Sommaire

## Mot du maire

### LA MAIRIE

Mot du maire .....	3
État-civil .....	4
Conseils municipaux.....	4

### LA VIE MUNICIPALE

CCAS.....	6
Reprise des concessions.....	8
Cérémonie du 11 novembre.....	8

### TRAVAUX

Place à la place.....	10
Le point sur les travaux .....	10

### ÉCOLE

Notre école .....	12
-------------------	----

### ASSOCIATIONS

APE.....	14
ACSE .....	14
ASCCL.....	15
Crys.....	15
Le fil de Vourzac .....	16
Lou Dansaïrs de Magarand .....	16
Les amis de Farreyrolles .....	17
Volcanot's .....	17
Red Bull Racing.....	18
Buena Onda .....	20

### OPPOSITION

Page de l'opposition.....	22
---------------------------	----

### LA PAROLE EST À VOUS

Floriette.....	22
----------------	----

### LES INFOS PRATIQUES

Infos pratiques .....	23
Food truck.....	23

## BONNE ANNEE 2025 : c'est possible !

Le Maire, le Conseil Municipal et leurs équipes présentent à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux les meilleurs pour 2025.

Des vœux pour que chacune et chacun des habitants se sentent bien dans notre commune.

Pour se sentir bien, il faut déjà une bonne santé : c'est en général le premier vœu que l'on formule ; c'est aussi celui que je reprends en premier et avec sincérité.

Pour se sentir bien, il faut aussi du travail quand on est en âge, ou des « hobbies », des occupations quand l'heure de la retraite a sonné. Le travail est source de revenus, de capacité de vivre. Mais c'est aussi, même si on râle beaucoup et souvent à juste raison, une source d'enrichissement moral, au contact de ses collègues, de ses partenaires, de ses clients ou de ses patients. Et quand l'âge ne permet plus de fréquenter le service, l'atelier, la route, alors la lecture, le bricolage, le jardin, l'entraide rendent ce même service.

Pour se sentir bien, il faut aussi un bon environnement : ce sont la famille, les amis, les voisins : l'humain est un animal qui s'épanouit dans les relations avec ses homologues.

Et l'environnement, c'est aussi sa commune : soyez certains que notre municipalité a travaillé et travaille toujours à ce que celle-ci améliore au fil du temps cet environnement pour qu'il soit plus sûr, plus confortable, plus agréable. Vous l'avez constaté dans le bourg et dans les villages : tout est perfectible, le mieux est toujours possible, mais nous avons bien avancé, même si certains disaient cela impossible.

La commune, ce n'est pas que de l'infrastructure, de la truellerie et du béton. C'est surtout une collectivité de vie, ce sont « des gens ».

Si les règles de vie en commun sont bafouées, si des véhicules sont conduits à grande vitesse là où circulent des piétons, si des déchets verts de taille sont lâchés dans les chemins, si les consignes de tri ne sont pas respectés et que les poubelles débordent de cartons non aplanis, si du foin pourri est brûlé, si des plaques au cimetière sont volées, si la signalisation est jetée à terre, si des encarts poubelles sont détruits, alors le bien vivre dans son environnement devient plus difficile. L'incivisme et la malveillance portent préjudice aux finances de la commune, mais surtout au bien vivre de tous.

Et si en plus certains s'en prennent volontairement, avec acharnement, au bien public, aux décorations de Noël installées pour la première fois dans notre commune pour le plaisir de nos enfants, on peut dire que l'incivisme se conjugue avec la méchanceté, la stupidité et la lâcheté. Personne ne peut le tolérer, et nous ne le tolérons pas. Plainte a été déposée. Comptez sur notre municipalité pour combattre ce fléau, cet incivisme.

La vie collective ne se résume cependant pas à cette face obscure.

La vie collective de notre commune, ce sont d'abord et surtout ses associations : du Yoga au folklore, de la musique au Q-I, des concerts à l'animation des fêtes de la commune, des expos de peinture-photos-livres à la chasse, du soutien aux élèves de notre école à la gym pour les anciens, des livres de bibliothèque à des après-midi de marche, de la décoration des rues du bourg pour les fêtes à l'animation des villages autour des assemblées, voilà notre richesse de vie collective.

Je dis richesse et non magot : cette richesse a besoin sans cesse de se renouveler avec de nouveaux adhérents et des adhérents actifs. Rien n'est jamais acquis définitivement en ce domaine.

Notre dernier vœu sera donc celui-ci : pour se sentir bien dans sa commune, continuons à donner du souffle à nos associations. Que chacune et chacun s'engage peu ou prou dans ce qui lui tient à cœur, là où il trouve intérêt, et que tous y trouvent plaisir, celui de faire, celui de participer, celui de bénéficier. Et tout le monde se sentira bien dans sa commune.

J.-Y. Béraud

## ☑ État civil

### NAISSANCES



- **Mona JOLIVET**  
18 juillet, Les Vignes de la Bernarde
- **Hortense CHAMBON**  
2 août, Farreyrolles
- **Yvann PAYS**  
27 août, Vourzac
- **Léonce POLGE**  
6 octobre, Vourzac
- **Gabriel KWIATKOWSKI**  
15 octobre, Le bourg

### DÉCÈS



- **Yvette Baptistine MICHEL**  
4 septembre, née ROCHER
- **Pierre FIALON**  
24 octobre, Les vignes de la Bernarde
- **Marthe ROCHER**  
1<sup>er</sup> décembre
- **Marie, Thérèse BERARD**  
9 décembre, née RAVOUX, Lonnac

*Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 21 décembre 2024 et autorisations accordées*

## ☑ Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut-être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr/>

### SÉANCE DU 30 AOÛT 2024.

- 2024-038 : Adoption du procès-verbal des décisions du 31 mai 2024.
- 2024-039 : Création d'un emploi permanent dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

### SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

- 2024-040 : Adoption du procès-verbal des décisions du 30 Août 2024.
- 2024-041 : Demande d'estimation auprès de la SAFER parcelle AD 53.
- 2024-042 : Photovoltaïque sur la toiture de l'école.
- 2024-043 : Réfection voirie montée de la Pinatelle.
- 2024-044 : Régularisation des biens communaux privatisés autour de la place de l'église.
- 2024-045 : Avenant N° 2 au marché de travaux 202 22 0016 de l'entreprise ELECTRO RG lot 16 Electricité/ courants faibles/photovoltaïques.
- 2024-046 : Tarif exceptionnel de la location de la salle socioculturelle.

### SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2024

- 2024-044b : Régularisation des biens communaux privatisés autour de la place de l'église.
- 2024-047 : Adoption du procès-verbal des décisions du 7 octobre 2024.
- 2024-048 : Autorisation à Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique.
- 2024-049 : Désignation du commissaire enquêteur en vue du déclassement de certaines parties du domaine public.
- 2024-050 : Contrat des risques statutaires.
- 2024-051 : Avenant N° 2 au marché de travaux no 20220015 de la SAS LASHERME titulaire du lot / Chauffage / Plomberie / Ventilation.

## SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024.

- 2024-052 : Adoption du procès-verbal des décisions du 25 octobre 2024.
- 2024-053 : Nouveaux tarifs de la cantine payés par les familles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- 2024-054 : Nouveaux tarifs des locations de la salle socioculturelle.
- 2024-055 : Adoption du rapport de la CLECT du 12 décembre 2024.
- 2024-056 : Mandatement des factures d'investissement jusqu'au vote du budget 2025.
- 2024-057 : Demande DETR 2025.
- 2024-058 : Prise acte des décisions du commissaire enquêteur sur le déclassement de certaines parties du domaine public.
- 2024-059 : Décisions de déclassement de certaines parties du domaine public suite à enquête publique.
- 2024-060 : Achat de la parcelle AD53 par l'EPF
- 2024-061 : Mandat à l'EPF concernant les parcelles AD 51 et AD 59 aux Issartoux.
- 2024-062 : Motion de l'AMF concernant le projet de loi 2025 mentionnant que les communes et les intercommunalités ne doivent être les variables d'ajustement du gouvernement.



**LA BUREAUTIQUE**  
**Photocopie Service**  
 Copie N&B, Couleur

Reliures, Affiches, Tracts, calendriers...  
 Rapport de stage, Scanne, Mail  
 Impression Clé USB  
 Plastification jusqu'au A2, Tampons...  
 MUGS et TASSES personnalisés...

**Lundi : 9h-12h/14h-18h Mardi au Jeudi : 8h30-12h/14h-18h**  
**Vendredi : 8h30-12h/14h-17h**  
 29 Faubourg Saint Jean - 43000 Le Puy en Velay  
 ☎ 04 71 09 33 98  
**la.bureautiquecopie@orange.fr**

Rachel GARRABOS - EI

**L'Atelier  
 des Fleurs**  
 Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation  
 43320 CHASPUZAC

www.latelier-des-fleurs.com  
 04 71 03 85 41  
 magasin.atf@latelier-des-fleurs.com



## L'ATELIER ÉQUILIBRE

Les chutes sont une des principales causes des risques encourus par les personnes âgées avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Aussi le CCAS avait choisi l'équilibre comme thème de la troisième série d'ateliers organisés par l'ARSEPT.

Ils se sont déroulés du mardi 17 septembre 2024 au mardi 17 décembre, à raison d'une séance par semaine. Dans une ambiance conviviale et décontractée ils ont permis à chaque membre du groupe de tester dans un premier temps sa propre maîtrise de l'équilibre. A l'issue des dix séances d'activités physiques, adaptées aux possibilités de chacun, la dernière séance a permis à chacun d'évaluer l'évolution de ses capacités, et tout ceci sous l'œil attentif de notre coach Angelo. Apprendre à se relever après une chute, retrouver une façon de se mouvoir, encourager à pratiquer une activité physique régulière sont les différents thèmes abordés en toute convivialité. En effet tant que le physique et le mental le permettent il faut bouger, continuer à avoir une activité physique telle est la clé du bien vieillir.

### Le prochain atelier prévu aura pour thème LES SENIORS AU VOLANT

Il devrait avoir lieu courant mai. Le calendrier n'est pas encore arrêté au moment où nous écrivons cet article.

Pensez à contacter la mairie courant février !



## LE TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS ET LES COLIS CADEAUX

Comme à l'accoutumée, le traditionnel repas des aînés, tant attendu, s'est déroulé le 11 novembre dans la salle socio culturelle de Sanssac, notre temple de l'amitié et de la gastronomie.

Une centaine de personnes avait répondu présentes et ont pu découvrir et apprécier les plats préparés cette année par le chef Fred du restaurant l'Escale de Chaspuzac.

C'est au rythme des morceaux choisis et interprétés par l'animateur Yannick Thierry que nos aînés ont dansé et se sont amusés. Ils ont pu aussi montrer leurs talents en chantant, racontant des blagues au grand plaisir de toutes les personnes présentes. Nous avons de vrais artistes sur la commune !!!

N'oublions pas que ce repas est avant tout un moment de convivialité, de partage, de discussions et d'échanges cher à nos aînés.

40 colis cadeaux ont été confectionnés une nouvelle fois par Aurélie de la Halle aux goûts pour les personnes de 80 ans et plus, qui ne pouvaient pas assister au repas. Elles ont ainsi pu savourer de délicieux produits locaux et régionaux, en pensant à leurs amis et conscrits.





## BIENVENUE AUX BÉBÉS DE L'ANNÉE 2024

Le dimanche 5 janvier, la cérémonie des vœux s'est clôturée en souhaitant la bienvenue aux bébés de l'année 2024.

9 enfants sont nés en 2024 sur notre commune, 3 filles et 6 garçons.

Mona, Léonce, Gabriel et Paolo étaient présents lors de la cérémonie des vœux et se sont vu remettre un cadeau par les membres du CCAS.

Bienvenue à tous ces petits chérubins !



## ☒ Sanssac L'Eglise Lâchement abandonné !

Peut-être m'avez-vous aperçu, moi Mr Freeze, à l'arrière d'un coffre de voiture, c'était mon dernier voyage ! En effet, mon propriétaire m'a lâchement abandonné aux abords de la carrière de Vourzac alors que je l'avais servi de nombreuses années pour conserver ses produits surgelés à une température idéale pour une durée prolongée.

J'avais bien remarqué que mon propriétaire était de cette espèce qu'on appelle sans gêne mais je n'aurais jamais imaginé qu'il me laisse mourir de froid, un comble eu égard à mes propriétés, au bord de cette belle carrière qui mérite mieux que des résidus dont je fais maintenant partie. Heureusement, après cette nuit au cours de laquelle j'ai eu, pour la première fois, plus froid à l'extérieur qu'à l'intérieur de ma carcasse, les employés municipaux ont eu pitié de moi en m'apportant à la déchèterie où je pourrais peut être bénéficier d'une seconde vie. Qu'avais-je donc fait de mal à mon propriétaire pour qu'il n'ait pas la délicatesse de m'apporter lui-même en ce lieu qui nous est, au prix de nos impôts respectifs, réservé par la communauté d'agglomération. En tout cas, vous serez sans doute d'accord avec moi pour lui décerner le prix Nobel de l'incivilité !

**En conclusion, si vous aussi possédez un objet en fin de vie, pensez à la déchèterie, un geste simple pour préserver nos paysages !**



## ☑ Reprise des concessions

### DERNIÈRE LIGNE DROITE

En 2021, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été entamée. Celle-ci s'étalait sur une durée de 3 ans. Nous entrons donc dans la dernière phase. La liste des concessions considérées en état d'abandon est d'ores et déjà affichée au cimetière ainsi qu'à la mairie. Un courrier sera envoyé aux familles concernées par cette procédure courant 1er trimestre 2025. Un nouveau procès verbal sera effectué au cimetière suivi d'une délibération prise par le conseil municipal. A partir de juillet 2025 la procédure se terminera par la reprise des concessions et les travaux seront effectués au cours du 2ème semestre 2025. Les croix seront conservées le long des murs d'enceinte.

Toute personne se posant des questions sur la démarche entreprise peut s'adresser à la mairie. Le droit de reprise des concessions résulte du non respect par le concessionnaire de son obligation morale de maintenir la concession en bon état d'entretien. La procédure peut être entamée lorsque se décèle des signes extérieurs nuisibles au bon ordre ou à la décence du cimetière.

L'état d'abandon peut simplement résulter de l'aspect délaissé d'une tombe. Nous pourrions alors redonner toute sa dignité à l'ensemble de notre cimetière et dans le respect de ceux qui y furent inhumés.

## ☑ Cérémonie du 11 novembre

### POUR NE PAS OUBLIER LE PRIX DE NOTRE LIBERTÉ !

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11-Novembre-1918 s'est déroulée le samedi 9 novembre, rassemblant élus, anciens combattants, porte-drapeaux et habitants pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. Cet événement a également permis de transmettre aux jeunes générations les valeurs de citoyenneté et de mémoire collective.



Parmi les participants, plusieurs porte-drapeaux étaient présents, notamment Patrick Jarousse, vêtu d'un uniforme d'époque. Deux jeunes filles ont prononcé un texte poignant, suivi par le maire Jean-Yves Béraud, qui a lu le message des ministres des Armées et des Anciens Combattants.

Le discours a rappelé qu'en 1918, à la 11e heure du 11e jour du 11e mois, le cessez-le-feu a marqué la fin des combats, mettant fin à quatre années de souffrances et de sacrifices. Depuis 2012, cette commémoration inclut tous les « morts pour la France », des conflits mondiaux aux opérations extérieures.

### LE MESSAGE S'EST ARTICULÉ AUTOUR DE TROIS DEVOIRS : LA GRATITUDE, LA LUCIDITÉ ET L'ESPÉRANCE.

Le devoir de gratitude invite à ne jamais oublier le sacrifice des jeunes hommes qui ont tout donné pour défendre la France. Un extrait du général de Castelnau a évoqué les conditions extrêmes endurées par les Poilus : fatigue, froid, chaleur accablante, et le danger omniprésent des combats.

Le devoir de lucidité rappelle l'importance de tirer les leçons de l'Histoire. La paix obtenue en 1918 fut brisée 21 ans plus tard par la Seconde Guerre mondiale, conséquence de l'aveuglement et de la lâcheté des responsables de l'époque. Ce message trouve un écho dans les conflits actuels, où la guerre refait surface en Europe et les principes de l'ordre international sont menacés. La vigilance est essentielle pour défendre durablement la paix.

Le devoir d'espérance met en lumière la résilience de la France face aux défis. De génération en génération, les soldats français, qu'ils soient Poilus de 1914, résistants de 1944 ou engagés dans des opérations extérieures, partagent le même engagement pour l'honneur et la défense de la patrie.

L'année 2024, marquant le 80e anniversaire de la Libération, a permis de rendre hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale : les commandos Kieffer débarqués en Normandie, les soldats de la 1ère armée de Lattre en Provence, et ceux de la 2e division blindée du général Leclerc remontant jusqu'à Strasbourg. Les résistants, les incorporés de force d'Alsace-Moselle et les soldats tombés lors d'opérations extérieures, comme au Liban, ont également été salués.

Dans une seconde partie, le maire a remis six drapeaux récemment retrouvés dans l'ancienne mairie à l'Union départementale des anciens combattants (UDAC). Ces drapeaux, symboles de mémoire et de citoyenneté, ont vocation à être transmis aux jeunes générations pour rappeler l'importance de l'engagement sociétal et des valeurs républicaines.

Au pied du monument aux morts, les participants ont réaffirmé leur rôle : non seulement gardiens des morts, mais aussi sentinelles des vivants. Cet hommage a souligné la nécessité de perpétuer le souvenir des sacrifices consentis pour la France et de défendre les valeurs fondamentales de la République.



## ☑ Place à la place

Notre nouvelle mairie n'est plus un projet, mais une réalité. Une belle et bonne réalité pour notre commune. Alors, maintenant, pour l'aménagement de notre bourg, place à la place.

Il est vrai que le montage financier a été plus long et plus complexe que prévu. Mais il est arrivé au terme souhaité, plus de 65% de subventions. Dans cette période d'incertitude financière, c'est une vraie opportunité.

La question de l'appropriation illégale du domaine public communal est en voie de se résoudre : les parties concernées ont été identifiées. Il y en avait plus que prévu et les occupants en ont été identifiés : ceux-ci ont pu s'exprimer lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 au 26 novembre, comme ont pu le faire tous les citoyens de la commune qui le souhaitaient.

Le conseil municipal du 13 décembre a pris acte du contenu du rapport du commissaire enquêteur public et a déclassé les parties concernées dans le domaine privé de la commune. Ces parcelles-là pourront donc être cédées aux particuliers qui en font la demande, mais cette cession n'est en aucun cas une obligation.

Il pourra s'agir simplement d'une mise à disposition avec contrepartie. Ces procédures seront l'objet d'un accord entre la commune et le résident qui s'engagera à respecter un cahier des charges, celui de l'harmonie et la cohérence de l'aménagement de la place, lors de la cession et dans son usage futur. L'aménagement de la place tiendra compte de son côté des demandes de ces particuliers.

La phase actuelle voit le dossier se préciser. Si le schéma global reste le même que celui qui a été présenté à la population en janvier 2024, il nous faut rentrer dans les détails, notamment du côté des questions de circulation d'eaux de surface, de parking et de circulation automobile. Dans tous les cas, nous ne pouvons que renforcer le volet « renaturation » et végétalisation : les évolutions du climat vont vers plus de chaleur et des pluies plus intenses. Cela veut dire plus d'ombre, un sol plus clair et plus de surface d'imprégnation d'eau. Cela ne révolutionnera pas notre projet qui y était déjà très attentif.

Restera alors à lancer les marchés aux entreprises et à nous organiser pour que pendant les travaux une accessibilité minimale soit maintenue.

Et nous pourrons dire : enfin !

## ☑ Le point sur les travaux

### EN CETTE FIN D'ANNÉE 2024 ET PERSPECTIVES POUR 2025.

Comme nous le relations dans le bulletin de juillet 2024 le gros des travaux a été l'aménagement du village de Farreyrolles. Depuis des années la réfection des chaussées attendait la réalisation du réseau d'assainissement par la Direction de l'eau et de l'Assainissement (DEA) et par conséquent dépendait d'un calendrier dont la commune de Sanssac n'était pas maître.

La décision de la DEA nous a donc obligés à abandonner la voirie prévue à Vourzac pour consacrer le budget aux chaussées de Farreyrolles. Les travaux de la DEA ont consisté à renouveler le réseau d'eau potable et à créer un réseau d'eaux usagées ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales sur les rues Jules Vallès et du Tilleul.

En marge, nous avons révisé la défense incendie en remplaçant des postes défectueux et en modifiant un emplacement pour assurer une meilleure couverture de l'habitat.

Un poste de traitement des eaux usagées a été construit en aval du village, en bordure du chemin de la passerelle.

L'enfouissement des réseaux secs, à savoir la distribution de la basse tension, l'éclairage public et les télécommunications, a été réalisé par l'entreprise Faurie sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE).

Tous ces réseaux fonctionnaient dès l'été, mais en raison de la pluviométrie, l'entreprise Colas avait des chantiers en retard et il a fallu attendre l'automne pour pouvoir réaliser les revêtements. Ce qui n'a pas empêché la météo de nous faire quelques dégâts dans les rues fraîchement empierrées et nous a obligés à des interventions d'urgence. Néanmoins, à quelque chose malheur est bon, avec les entreprises nous avons pu voir où le bât blessait et optimiser les réponses aux écoulements de surface dans les travaux de l'automne.

Aujourd'hui l'entreprise Colas a réalisé un revêtement en béton bitumeux (enrobé) qui améliore le confort de circulation dans les deux rues.



Rue Jules Vallès à Farreyrolles

L'économie par la bonne gestion de ces travaux par l'entreprise Colas nous a permis de les étendre, toujours au niveau de Farreyrolles, sur la route de la Pinatelle. En collaboration avec la commune de Polignac, nous avons amélioré le départ de la route des Estreys avec un enrobé, et la montée de la Pinatelle a fait l'objet d'un traitement dit de point à temps. Ce tronçon qui dessert nos riverains, mais encore plus le site départemental de la Pinatelle, fait et fera l'objet de négociations avec le département pour un entretien, voire une réfection future.



Route de la Pinatelle

Cependant, au cours de notre recherche de financements, pour optimiser la prise en compte de nos demandes de subventions, nous avons inclus des travaux au niveau du patrimoine : assemblée, calade, métier à ferrer. La DETR obtenue a permis la rénovation de la maison d'assemblée par l'isolation et le remplacement des menuiseries.

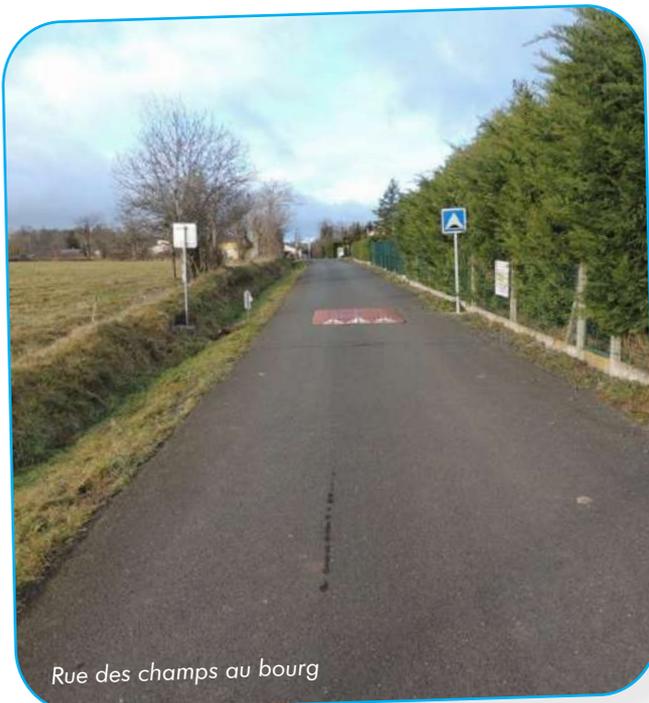


L'assemblée de Farreyrolles

Notre budget voirie a aussi permis d'anticiper l'aménagement du bourg sur un secteur qui en avait un besoin urgent : la Rue Louis Martin dans sa partie nord, où un enrobé a été réalisé, et le haut de la Rue du moulin, avec un point-à-temps. Un premier traitement assez spécifique, de fissures a été fait Rue des Champs et rue de la Vialle mais devra être complété cette année 2025.



Rue Louis Martin au bourg



Rue des champs au bourg

L'année 2025 verra démarrer le chantier de la place qui a déjà fait l'objet de l'enquête d'utilité publique. En parallèle devaient s'achever les travaux de la voirie de Yourzac mais la possibilité d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécommunication) nous fait reporter d'un an ce projet. Les investissements en voirie se feront donc au village de Coyac dont les voies ont été dégradées par le passage des poids-lourds qui desservait les récentes constructions.

Parallèlement à ces entreprises qui interviennent sur ces chantiers d'importance, nos agents techniques, Gilles et Maxime, continuent d'assurer l'entretien courant de nos bâtiments et de notre voirie. Mais ils assurent également avec professionnalisme la création ou l'installation de nouveaux équipements. Ainsi ils ont refait entièrement le réseau hydraulique sur les chemins ruraux entre Sanssac et Mezeyrac, effectué la pose d'un coussin berlinois et de la signalisation dans une zone à 30 km/h Rue des Champs et posé des gabions Route des Vignes de la Bernarde pour assurer la sécurité des véhicules dans la pente en période hivernale.

## ☑ Notre école : une fabrique de citoyens ... actifs et artistes de plus

### COURSE DES DROITS DE L'ENFANT MARDI 19 NOVEMBRE !

Tous les élèves du CP au CM2 ont investi de toute leur énergie cette belle course des droits de l'enfant, au jardin Henri Vinay, qui regroupait environ 840 élèves de primaire. A eux seuls, les élèves de notre école ont réalisé 203 tours de 600m, soit 121 800 m, soit 121kms et 800 : ce qui est encore plus que l'an dernier où ils avaient réalisé 113 kms ! Bravo à eux !



### JOURNÉE NON AU HARCELEMENT À L'ÉCOLE !

Jeudi 7 novembre, tous les élèves de l'école se sont associés pour créer une œuvre collective sous forme d'arbre où chacun a pu mettre sa feuille, témoin du "vivre ensemble et vivre bien" et sous le signe de l'amitié. Après une petite chanson rythmée dans la cour, des ateliers d'empathie attendaient les CE2, Alex ! Le fonctionnement de la boîte aux mots est remis en place pour l'année, les groupes sont prêts pour les vendredis ! Les CM2 ont joué les ambassadeurs de ces ateliers. Bravo à eux ! Enfin, à la craie, chaque élève a laissé sa trace en farandole.



### 11 NOVEMBRE ET DRAPEAUX DU SIÈCLE DERNIER !

Ce lundi 4 novembre, M. le Maire est venu à l'école et nous a amené des trésors de l'Histoire ! En effet, il avait sous le bras des drapeaux de France, de conscrits, découverts dans le grenier de l'ancienne mairie. Au nombre de 3, ils datent de plus de 100 ans, après la première guerre mondiale : le premier a 101 ans, le deuxième 99 ans et le dernier 94 ans ! Un peu abîmés et déchirés, on pouvait tout de même voir dessus de très belles peintures de Marianne et de Poilus. Admirez vous même !

Samedi 9 novembre, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu à 11h et ces drapeaux ont été remis à l'Union Départementale des Anciens Combattants car nous ne pouvons pas les garder et les conserver ici ! Les élèves qui le souhaitent ont été conviés à venir avec leurs parents remettre les drapeaux ce samedi !



## A TRAVERS CHAMPS !

Voici quelques photos qui témoignent d'une visite au musée Crozatier pour les élèves de la MS au CM2. L'exposition "A travers champs" est jonchée de magnifiques tableaux provenant du centre Georges Pompidou à Paris et accueillis temporairement au Puy en Velay, ! Retraçant ainsi l'histoire de la campagne ou des morceaux choisis de vie à la campagne, Chagall, Kandinsky, Braque ou Dubuffet nous ont éblouis ! Quelle surprise de découvrir la campagne au musée ! ..... avec des moutons sur roulettes !



## ROI DE L'OISEAU !

Voici quelques petites photos qui témoignent d'une journée passée au roi de l'oiseau ce jeudi 19 septembre ! Les élèves du CE1 au CM2 y étaient et ont participé à de nombreux ateliers et activités un peu partout dans le Puy. Un clin d'œil au camp de Papelingue qui nous a tellement bien accueillis ! Un grand merci à nos mamans accompagnatrices ! (RV sur le site des classes pour plus de photos !)



## RENTRÉE EN MUSIQUE !

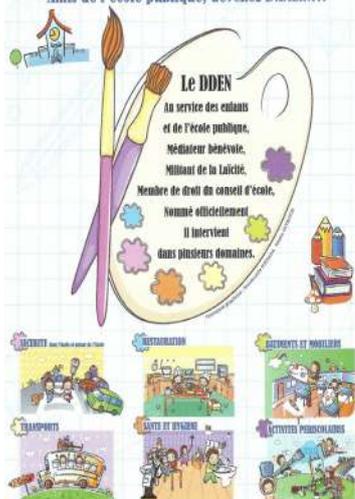
Cette après-midi du 2 septembre 2024, jour de la rentrée, les élèves de la GS au CM2 ont partagé un moment musical collectif. Découverte, écoute active et grande ronde dansée nous ont réunis afin de démarrer une nouvelle année culturelle !

### Et à suivre :

S'appuyant sur des fonds de l'Agence Nationale du Sport, l'école a adhéré au dispositif « cours active et sportive » pour prolonger l'engouement des jeux olympiques. Une table de ping-pong, très appréciée est déjà en place. Les autres jeux seront installés en début d'année.

## Les Délégués de l'Éducation Nationale : des partenaires ressources de l'école...

Amis de l'école publique, devenez D.D.E.N...



Les DDEN sont des bénévoles, issus de tout milieu socio-professionnel. Ils sont nommés par l'Inspecteur d'Académie (Directeur des services de l'Éducation Nationale) sous l'autorité du Préfet. Ils sont ainsi officiellement mandatés par l'État pour assurer leur mission.

Le DDEN est un(e) AMI(E) de l'école publique et membre de droit du conseil d'école.

Il facilite les relations entre l'école, la municipalité et les partenaires du système éducatif.

Le/la DDEN visite régulièrement l'école. Il veille et participe au confort matériel et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur sécurité au sein d'une école publique toujours plus accueillante et efficace.

Le DDEN témoigne de son attachement au principe de laïcité, fondé sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres.

Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur où l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen.

Si vous êtes séduit(e), intéressé(e), motivé(e) pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par courriel auprès de l'Union départementale des DDEN de Haute Loire : [uniondep43@gmail.com](mailto:uniondep43@gmail.com)

L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !



Bonjour, l'année scolaire de l'association des parents d'élèves a commencé mi septembre avec la réélection du même bureau.

Comme chaque année, nous avons à cœur de gâter les enfants et pour cela nous organisons des manifestations et également des ventes.



De septembre à décembre, nous avons organisé différentes ventes ouvertes aux habitants de la commune comme la vente de pizzas, de bières, de chocolats, de sapins, de bûches, de miel...

Nous avons également organisé la bourse aux jouets qui a eu du succès.

Grâce aux bénéfices récoltés nous avons déjà pu acheter des tables extérieures, payer une sortie cinéma, donner 150€ par classe pour l'achat de jeux....

Et, bien sûr, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants avec un colis.

Les 91 enfants de l'école ont pu bénéficier d'un paquet cadeau rempli avec un livre, un goûter complet et nous avons rajouté une place de cinéma pour les familles cotisantes de l' APE.

L'année 2024 se terminant, place à l'année 2025 avec pour projet une vente de brioches et de galettes en janvier, une vente de tripes sur place ou à emporter le 9 février avec une benne à ferraille mise en place ce jour-là, notre carnaval en mars et encore des opérations pizzas/bières pour les vacances scolaires.



Notre saison culturelle s'est terminée par un véritable feu d'artifice avec la venue du cirque « TEMPO ». Ce cirque de bons amis est resté du 10 au 14 juillet, en 4 séances et il y a eu 343 spectateurs.

Un régal avec un panel de tous les arts du cirque :

- Jonglage avec les frères Perez
- Equilibre avec Alexandre
- Monocycle avec Tisto
- Tissu aérien avec Michelle
- Clownerie avec Antonio
- Cerceau aérien avec Rachel

Bref que du bonheur avec nos amis du cirque Tempo.



#### Information importante :

L'assemblée générale de l'Association Culturelle de Sanssac a eu lieu le 23 janvier. C'est avec un nouveau bureau que l'année 2025 va démarrer.

### SALON ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DU « PINCEAU À LA PLUME »

Samedi 19 et dimanche 20 octobre s'est tenu le salon artistique annuel « du pinceau à la plume » à la salle socioculturelle de Sanssac-L'Église.

Ce salon a su rassembler une vingtaine d'artistes, peintres, dessinateurs, sculpteurs, mais aussi d'écrivains férus d'histoire locale ou de poésie étaient présents. Max Benoit a participé à ce salon avec sa viole de gambe et les visiteurs ont aussi pu découvrir de nouvelles publications littéraires comme celle de Renaud Benoist sur le moulin de Perbet mais aussi celle d'Anita Valantin Perle et dragon, les origines.

Lors du vernissage, le maire Jean-Yves Beraud et la conseillère départementale, Marie-Pierre Vincent ont souligné tout l'intérêt de ce salon artistique réunissant des arts différents et complémentaires.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.



## Nouvelle saison à l'ASCCL

Association Sportive et Culturelle du Canton de Loudes

Depuis le forum du 31 août, l'association a redémarré ses activités : Dessin -Peinture, badminton, allez on danse, multisports enfants, guitare enfants et adultes, loisirs créatifs, patchwork, country, conversation anglaise, informatique.

Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site de l'association : [ascl.aupaysdufeu.fr](http://ascl.aupaysdufeu.fr).

Il est toujours possible de s'inscrire et de rejoindre les 150 adhérents de cette année.

L'association propose aussi plusieurs activités ponctuelles :

- Exposition « A travers champ » au musée Crozatier le 07/10/24
- Cours d'œnologie avec la sommelière de la cave de la Chévrerie le 08/11/24
- Sortie sur une journée à Clermont-Ferrand le 02/04/25 : visite guidée de la ville, l'aventure Michelin, montée en petit train au Puy de Dôme. (transport en car)
- Voyage culturel en préparation
- L'année se terminera par la fête de l'association le 24 mai 2025 à Vergezac.

Pour tout autre renseignement vous pouvez joindre l'ASCCL par courrier postal :

1 rue des jardins 43320, LOUDES

ou rencontrer les membres du bureau à la permanence des mardis de 16 h à 18 h à la même adresse.



## Crys

L'association CRYs (Centre Recherche Yoga Sanssac) maintient son activité grâce aux cours donnés par Daniel Boudoul aux 45 adhérents inscrits cette année. Les séances ont lieu dans la salle d'activités de l'école publique Michel Pignol, les mardi et jeudi de 19h30 à 21h. Ainsi le groupe est divisé en deux pour un meilleur confort pour tous. Pour pratiquer le yoga, il suffit de venir avec un tapis et une couverture. L'enseignement du Yoga ne s'improvise pas, il se transmet. Il consiste à partager quelque chose. Daniel Boudoul, par sa bienveillance, sait nous transmettre les bienfaits du yoga en expliquant les objectifs des postures associant une maîtrise du mental et de la respiration.

Comme chaque année, nous dégusterons la galette des rois en janvier et une sortie sera organisée en fin d'année courant mai.



## ☑ Le fil de Vourzac

### FÊTE DES AMIS DE VOURZAC

Malgré la fraîcheur ambiante (pourtant nous étions bel et bien le 6 juillet) une chaleureuse ambiance régnait à Vourzac. En effet dès le matin certains s'affairaient dans le four banal qui n'avait pas été allumé depuis de nombreuses années. Notre boulanger Jean Pierre aidé de quelques membres de l'association après avoir fait cuire des boules de pain de campagne nous préparait de délicieuses pizzas. Et c'est dans une atmosphère musicale que s'est poursuivie la soirée grâce aux talents musicaux de Martine, Daniel, Jon, Josette, le tout agrémenté par les tours de magie de Michel. Une belle soirée comme nous les aimons, chaleureuse, amicale, joyeuse et festive.

### Repas soupe

Décidément à Vourzac nous aimons la convivialité, après notre belle fête d'été, afin d'affronter la froidure de l'hiver, nous nous sommes réunis autour de nos traditionnelles soupes toujours aussi appréciées. Pas de problème nous avons engrangé bon nombre de calories, l'hiver peut être rude....

### EXPOSITION « A TRAVERS CHAMPS »

Cela devient une tradition, les adhérents du fil du Vourzac profitent des expositions temporaires organisées par le musée Crozatier. Cette année en collaboration avec le centre Georges Pompidou le thème retenu était l'univers de la ruralité. A travers le regard de 33 peintres et photographes du 20ème siècle (de Georges Braque à Marc Chagall) cette présentation explore un monde en constante évolution. Et c'est sous la houlette du guide habituel, Gérard que nous avons parcouru les multiples facettes de cette exposition.

Nous renouvèlerons probablement l'expérience l'an prochain avec une exposition qui aura pour thème « Le Japon ».

### DÉCORATION DE NOËL

Nous voici une nouvelle fois réunies chez Marie-France pour confectionner cette année des étoiles. Certaines fabriquées avec des rouleaux de papier WC (eh oui rien ne se jette...).

Toute l'habileté de Marie-France permet aux moins expérimentées de réussir de belles décorations. Comme d'habitude un petit goûter clôture l'après midi. Dans un deuxième temps, afin d'égayer un peu notre village en cette période de fête nous avons décoré la place du village, deux sapins ont été installés et parés.



## ☑ "Lou Dansairs de Magarand"

Le groupe folklorique "Lou Dansairs de Magarand" a tenu son assemblée générale le 15 novembre. Tant le rapport moral que le bilan financier de l'année qui se termine ont été approuvés par l'ensemble des membres présents. Continuer à faire vivre le groupe telle, est l'orientation principale prise pour 2025. Cela passe par des moments partagés dans l'amitié et la bonne humeur, tant lors des répétitions que lors des prestations à venir. Mais aussi par la consolidation du groupe avec danseurs et musiciens. C'est pourquoi nous demandons à toute personne intéressée de nous rejoindre.



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la présidente au 0674639784 ou le secrétaire au 0649750329.

## Les amis de Farreyrolles



### REPAS ESTIVAL ET CONVIVAL À FARREYROLLES

Ce dimanche 25 août s'est tenu le traditionnel repas de Farreyrolles. Les habitants, heureux de partager ce moment de convivialité villageoise, étaient au rendez-vous. On se retrouve, on papote et on ripaille !

Mais cette année était un peu particulière car l'association qui organise la manifestation, les Amis de Farreyrolles, a connu un changement de bureau. Après plus d'une dizaine d'années d'engagement sans faille, Laëtitia Rolland, Nathalie Daval, et Nathalie Fialon ont décidé de prendre un peu de repos bien mérité. Une nouvelle équipe, composée de Guillaume Fontaine, Sophie Mathieu, Christophe Charreyre, Raphaël Jammes et Sandrine Jammes a pris la relève.

A cette occasion, ils ont proposé de savourer une paëlla géante, qui semble avoir ravi les papilles des convives. S'en sont suivis le traditionnel concours de pétanque et la marche digestive. Le repas du soir, autour d'un sarrasou, a clos ce beau dimanche d'août.

L'association des Amis de Farreyrolles vous donne rendez-vous en mars pour les tripes ou en août pour le repas annuel.  
Sophie Mathieu

## Volcanot's

### CONCERT : LE MEILLEUR DES ANNÉES 80 LE 8 MARS 2025 À SANSSAC L'ÉGLISE

L'association VOLCANOT'S propose à tous les passionnés un voyage musical dans les années 80 à travers les tubes emblématiques de la décennie.

Le groupe CLUB 80 est formé de 4 musiciens chanteurs, enthousiastes et talentueux.

La troupe au talent confirmé vous invite à passer une soirée de folie aux sons des tubes de l'époque. Un spectacle vivant et plein d'énergie avec les titres à succès des Rita Mitsouko, Eurythmics, du rock de Téléphone ou Niagara, sans oublier Michel Sardou, Madonna, Johnny, JJ Goldman et bien d'autres artistes (français ou internationaux) interprètes incontournables de l'époque. Ambiance "Années 80" garantie.

N'hésitez pas à réserver votre soirée pour le rendez-vous avec "CLUB 80"

Samedi 8 Mars à 20h30 salle socioculturelle de SANSSAC L'ÉGLISE

Tarifs : 15 euros en prévente ; 18 euros sur place

Lieux de prévente (à partir du 5 février) :

- Mairies de Sanssac et Loudes
- Office du tourisme Le Puy En Velay
- Bar "Le petit Marché" Sanssac

### « Le Meilleur des Années 80 » Avec le groupe « Club 80 »





## ✓ Red Buell Racing

RBR vous présente ainsi qu'à vos familles et proches une excellente année 2025, qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Retour sur 2024...une saison riche en événements... Matthieu s'était engagé dans le challenge Protwin, course réservée aux motos bicylindre (V2) et aux 4 cylindres en v (V4).

Dans cette compétition Matt était le plus jeune pilote avec son unique et emblématique moto américaine. Il a effectué 8 courses sur 4 circuits.



Premier circuit, Paul Ricard, Matt termine sa première course à la quatrième place, la seconde course se finit au médical center suite à sa chute en voulant récupérer sa troisième place à quelques mètres de l'arrivée. Blessé aux cotes, il pense déjà à sa prochaine épreuve espagnole où il montera une fois sur le podium. Troisième épreuve, l'Alsace, où il termine les deux courses sur le podium.

La finale à Alès....Matt chute sur la première séance qualificative à haute vitesse, sans blessures mais de gros dégâts sur l'EBR. Après un travail acharné, Matt réussit à prendre les départs. La seconde course se fait sous la pluie, il prend la tête mais chute à deux pas de la ligne.... pousse la moto et termine troisième.

Matthieu termine sa saison à la seconde place dans sa catégorie V2, sur 20 pilotes, félicité par les « anciens » sur les progrès réalisés et sa belle performance avec cette moto.

Malgré ses erreurs de jeunesse, il reconnaît avoir grandi aux contacts et aux conseils avisés des « vieux » pilotes, qu'ils remercient.



2025.....seconde participation au Challenge Protwin en catégorie V2 avec cette année 10 courses.

Calendrier :

- Pau Arnos (64)
- Paul Ricard (83)
- Navarra (Espagne)
- Anneau du Rhin (67)
- Alès (30)

Cette aventure est possible grâce à nos partenaires, amis et famille qui nous soutiennent.

Nous ont rejoints pour 2025.....

- Distrakart, karting de loisir à Saint Paulien
- Mecabuell, spécialistes de la marque américaine sur Alès et Paris
- Mémé Nadine, à Aurillac
- Famille Coste, à Lonnac

Un grand merci à vous tous.

A très bientôt.

Gazzzz



### A VOS AGENDAS....

- Soirée grenouilles le 12 avril à la salle socioculturelle de Sanssac l'église
- A noter aussi, une soirée spéciale le 18 octobre, toujours à la salle culturelle.....à suivre

Contacts :

06 16 24 45 16 / 06 27 70 09 24  
redbuellracing43@gmail.com

@matthieu laporte

@red buell racing team





## LES 23 ET 24 MAI 2025

### ✓ Le Festival Buena Onda revient pour une 8ème édition explosive à Sanssac-l'Église

Le Festival Buena Onda revient pour une 8ème édition explosive à Sanssac-l'Église !

La 8ème édition du festival Buena Onda se tiendra les 23 et 24 mai 2025 à la salle socioculturelle de Sanssac-l'Église. Cet événement annuel tant attendu promet de réunir petits et grands autour d'un programme varié et festif : concerts, animations, sports et gastronomie seront au rendez-vous ! Un week-end riche en activités

Le festival Buena Onda, fidèle à sa réputation, proposera deux soirées de concerts éclectiques sur la grande scène ainsi qu'une scène extérieure l'après-midi du samedi. Pour les amateurs de loisirs et de bonne humeur, un tournoi multisport, un tournoi de pétanque et des animations pour enfants seront organisés. Les gourmands ne seront pas en reste avec deux foodtrucks, un stand de barbe à papa et des friandises.



# LES 23 ET 24 MAI 2025

## UNE PROGRAMMATION MUSICALE EXCEPTIONNELLE

Vendredi 23 mai 2025

- 19h30 - 20h30 : Initiation Salsa par Suelteate (Salle)
- 20h30 - 22h00 : BRESILIOS (Musique latine, Grande scène)
- 22h00 - 22h30 : Salsa live avec Suelteate (Salle)
- 22h30 - 00h00 : QUE TENGO (Cumbia moderne et grooves afro-caribéens, Grande scène)

Samedi 24 mai 2025

- 20h30 - 22h00 : RED COSMIC ORCHESTRA (Rock, funk, électro et hip-hop, Grande scène)
- 22h00 - 22h30 : Spectacle de pole dance avec Iris de Berti Pôle (Salle)
- 22h30 - 00h00 : LES VIEILLES VALISES (Chanson française, punk, ska et reggae, Grande scène)
- 00h30 - 02h00 : AFTER DJ CHUIN (Dub Sound System, Bar)

Scène Tremplin (Samedi après-midi)

- 14h30 - 16h00 : T cool Sans Nom
- 16h00 - 17h30 : SAGA EP
- 17h30 - 19h00 : Juliette Bergiron



## LES TEMPS FORTS

- Initiation Salsa avec Suelteate : "Lâche-toi !" tel est le mot d'ordre de cette association qui invite à se libérer au rythme envoûtant des instruments de musique. Une occasion idéale pour découvrir ou perfectionner vos pas de salsa.

- Spectacle de pôle dance avec Iris : Iris nous présentera une chorégraphie exceptionnelle, combinant grâce et force, pour redéfinir les codes de cet art.

Les artistes à l'honneur

- Red Cosmic Orchestra : Voyagez dans un univers cosmique où rock, funk, électro et hip-hop se mêlent à merveille.

- BrésiliOS : Quatre musiciens déjantés pour une musique rythmée et ensoleillée.

- Que Tengo : Avec sa chanteuse hispano-marocaine, ce quartet propose une musique sans frontières, oscillant entre cumbia, rumba et hip-hop, accompagnée de textes engagés.

- Les Vieilles Valises : Le retour en force de ce groupe emblématique, qui sait mêler rock et reggae au son de l'accordéon.

## UNE AMBIANCE POUR TOUS LES GOÛTS

Entre moments de danse, musiques enivrantes, et découvertes culturelles, le festival Buena Onda 2025 s'annonce comme une édition à ne pas manquer. week-end inoubliable à Sanssac-l'Église. Rendez-vous les 23 et 24 mai pour un week-end inoubliable à Sanssac-l'Église !



## ☑ Opposition

Chers administrés,

En ce début d'année, nous souhaitons vous adresser nos meilleurs vœux pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

En tant que représentants de l'opposition, nous continuerons à porter vos voix, et à défendre vos intérêts.

Très belle année 2025 !

Les conseillers de la liste Bien vivre à Sanssac  
Corinne Giraud, Cyrille Jacques, Stéphane Guilhot

bienvivreasanssac@gmail.com



## LA PAROLE EST À VOUS

### ☑ Floriette

Floriette créations, situé rue Champ Grand Zi du Fataire à Sanssac l'Église, est une boutique spécialisée dans les fleurs, plantes artificielles de qualité supérieure et décorations.

Anne-Claire propose des créations florales artisanales, alliant esthétique et durabilité, tout en adoptant une approche écoresponsable. Tout est possible en sur mesure, et l'équipe s'adapte à tous les projets, qu'ils soient petits ou grands. Grâce à une collaboration avec des artisans locaux, Floriette est en mesure de réaliser des projets audacieux et uniques. Parmi les produits phares de la boutique, les compositions majestueuses sont disponibles à la location pour des événements familiaux, professionnels ou autres occasions. Vous pouvez venir également admirer des palmiers et oliviers d'une telle authenticité qu'ils en viendraient à oublier qu'il s'agit de créations sur mesure. Avec son concept store, Floriette créations offre une large gamme de créations uniques à des prix abordables, idéale pour embellir intérieurs ou extérieurs, elles n'ont peur de rien ! La boutique est facilement accessible et dispose de places de parking à proximité. Venez prendre un brin d'été au jardin de Floriette où l'été...c'est toute l'année!! Grand soleil ces jours ci, les fleurs sont belles comme jamais! Vous y découvrirez des pièces originales, des bouquets de folie où le génie créateur opère pour que vos rêves fleurissent

vos maisons, bureaux, jardins, fêtes !  
Des idées de cadeaux pour tous les budgets, à partir de ce que vous souhaitez jusqu'au bout de votre imagination !!  
Chez Floriette, seule votre liberté vous guide

Ouvert de 10h à 18h du mardi au vendredi  
Tel 06 03 97 23 08

 Floriette Créations



# Infos pratiques

## VIE PRATIQUE

### MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h-12h  
04 71 08 64 43  
mairie@sanssacleglise.fr  
Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine.

### BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 14h à 15h

### DÉCHETTERIE (ZONE DE FATAÏRE)

Lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h sauf le mercredi : ouverture seulement de 14h à 17h  
Fermeture le dimanche

### TRANSPORT À LA DEMANDE

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au 04 71 02 60 11  
Mercredi : aller à 14h15 et retour à 17h45  
Samedi : aller à 8h45 et retour à 12h15

### TAXI GRAILLE

04 71 74 28 10 / 06 26 47 71 78

## EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- En face du petit marché
- Ecole de Farreyrolles
- Salle socio-culturelle

## NUMEROS UTILES

### CABINET INFIRMIER (FARREYROLLES)

04 71 08 64 53

### ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR

Mme Quintin : 04 71 07 41 80

### BAR TABAC : AU PETIT MARCHÉ

Mickaël Soares 04 71 02 86 32

### EDF PANNE SECTEUR : 09 72 67 50 43

### DEA : 04 71 06 62 72

## Urgences, qui appeler ?

15

Samu

18

Pompiers

17

Police

112

Urgences



## Food truck

# « P'tit Délice » le retour



**philippe issartel**  
*électricien*  
*à votre service!*



Concouret  
 43320 VERGEZAC  
**06 09 92 88 18**  
**04 71 57 53 95**  
 issartel43@orange.fr

**Sarl ESBE FAÇADES**  
 Jacques ESPENEL 06 11 68 50 44



Tél. 04 71 02 78 58 [esbe@wanadoo.fr](mailto:esbe@wanadoo.fr)  
 Enduits - Joints de pierres - Sablage  
 Peintures - Isolation par l'extérieur

Depuis 1980

Moulin Gauthier - 43320 Sanssac l'Eglise  
 Bureau : 3, rue Lavastre - 43000 Le Puy-en-Velay

**AB** Lou Seiglou



Pain de tradition  
 Pain T80 et intégral T160  
 Petit épeautre

- Viennoiseries pur beurre
- Madeleines
- Kouignamann
- Pâtisserie fine

Tél. 04 71 09 71 37 - 28, av. de la Maine - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

**CAVE SBBM**

Rond point de Cordes - 43370 BAINS  
 Place des Noyers 43800 ROSIERES

**04 71 57 50 19**

Vente de boissons  
 Professionnels  
 Particuliers  
 Associations



**TRAITEUR ROCHER**  
*La Cuisine de Raphaëlle*



717 route du Gévaudan - 43370 BAINS  
 Tél. **04 71 57 13 75**  
[www.traiteur-rocher-bains.fr](http://www.traiteur-rocher-bains.fr)

*Cardice Emery*

Ferme Aquacole des Eaux du Vourzac  
[vourzac@orange.fr](mailto:vourzac@orange.fr)  
 04.71.09.43.84



*Traite de Vourzac*  
 • S.C.E.A Ferme Aquacole des eaux du Vourzac

**Borelly**  
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE  
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
**04 71 08 63 73**  
[www.borelly-menuiseries.com](http://www.borelly-menuiseries.com)




*ets* **COSME**  
 MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE  
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE

**JEAN-FRANÇOIS COSME**  
**06 74 72 45 91**

VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE  
**04 71 02 77 84**



Benoît PAILHES - Stéphane LOUBAT



**BPSE**  
*énergie*

Chauffage - Plomberie  
 énergie renouvelable

Sanssac-l'Église  
 Saint-Paulien  
**06 72 20 33 07**





SARL **Yves PAL**



Travaux publics - Terrassement  
 Concassage - Criblage - Démolition  
 Vente de matériaux - Transport par benne

Mont Chaux  
 43700 CHASPINHAC

**06 50 93 50 07** - [pal-yves@orange.fr](mailto:pal-yves@orange.fr)  
[www.yvespal-concassage.fr](http://www.yvespal-concassage.fr)



**Nettoyage & Protection**



Portail / Portillon  
 Barrière / Clôture  
 Porte de garage  
 Fenêtre / Volet  
 Terrasse  
 Véranda / Pergola  
 Mobilier de jardin

ALUMINIUM BOIS COMPOSITE METAL PVC

Bouissac Michel  
 06.47.48.84.41  
[brillancemateriaux@gmail.com](mailto:brillancemateriaux@gmail.com) 43320 Saint-Vidal

**MARBRERIE COLOMB Rémy**

**CAVEAUX NEUFS ET RÉNOVATION**

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6, rue de l'aviation  
 ZAC de l'aérodrome  
 43320 CHASPUZAC  
**04 71 01 36 22**

